



**CERTIFICAT
ADMINISTRATEUR
D'ORGANISMES
D'ASSURANCE**

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
DIRECTION PÉDAGOGIQUE	4
OBJECTIFS	4
PRÉSENTATION	5
MÉTHODE	5
PROGRAMME	6
EXAMEN DE CERTIFICATION	8
INFORMATION	9
CONTACTS	10

INTRODUCTION

CERTIFICAT ADMINISTRATEUR D'ORGANISMES D'ASSURANCE

L'exercice d'un mandat d'administrateur dans les organismes d'assurance s'est professionnalisé, tant par les responsabilités encourues à titre personnel, que par la contribution déterminante au pilotage et au succès de l'entreprise apportée par un Conseil d'administration organisé, efficace et compétent.

Les exigences en gouvernance s'accroissent et les administrateurs se doivent d'avoir une vision claire de leurs missions et responsabilités, de maîtriser une large palette de compétences et de faire preuve d'intelligence relationnelle avec les dirigeants et les autres membres du Conseil d'administration.

L'IFA et l'Institut des actuaires se sont associés pour répondre au souhait du secteur en créant ce Certificat.

DIRECTION PÉDAGOGIQUE

L'IFA et l'Institut des actuaires ont conçu et co-pilotent ce programme.

La direction pédagogique du certificat est assurée par un comité **IFA-Institut des actuaires**, dont les missions principales consistent à recruter les candidats et les intervenants, garantir la qualité du programme tant sur les compétences que sur la pédagogie délivrée et agir en tant que jury d'examen. La progression et la satisfaction des participants sont au cœur des préoccupations de l'équipe pédagogique soucieuse de former des administrateurs en capacité de prendre toute la mesure de leur rôle au sein d'un Conseil d'administration.

INTERVENANTS

Les intervenants de ce programme sont **des praticiens de la gouvernance** sélectionnés pour leur expertise dans le domaine des assurances ou des sujets abordés en Conseil d'administration et leurs qualités de pédagogues.

PARTICIPANTS

Ce Certificat est destiné à une promotion de 10 à 20 participants. Ces derniers peuvent être des **administrateurs expérimentés** soucieux de prendre de la hauteur et de renforcer leur expertise, des **administrateurs** ayant pris récemment leurs fonctions ou encore de **futurs administrateurs** dans le secteur des assurances.

OBJECTIFS

Ce parcours concerne la **formation des administrateurs d'organismes d'assurance**, quel que soit le statut juridique de ces organismes (par actions, paritaire ou à forme mutuelle).

Il a pour objectif d'apporter une vision et une compréhension complète sur les enjeux de la mission de l'administrateur siégeant au Conseil d'administration d'un organisme d'assurance.

Il vise à transmettre les fondamentaux de la gouvernance tant sur le plan technique que sur le plan comportemental. Il comporte également un volet développé pour répondre aux questions spécifiques aux organismes d'assurance : quel rôle et quelles responsabilités pour un administrateur dans le cadre de Solvabilité 2 et des autres réglementations qui s'appliquent au secteur de l'assurance ?



EFFECTIF
Promotion entre
10 à 20
stagiaires

PRÉSENTATION

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, VOUS SEREZ EN MESURE DE :

- Maîtriser les enjeux de gouvernance et assimiler les bonnes pratiques.
- Positionner le rôle du Conseil d'administration dans la construction de la stratégie, le suivi de sa mise en œuvre et l'évaluation de la création de valeur.
- Identifier les missions et les pouvoirs du Conseil d'administration et de ses comités.
- Délimiter les rôles, missions et responsabilités de l'administrateur.
- Appréhender les environnements juridiques et réglementaires.
- Maîtriser les risques et leur contrôle dans les dimensions dévolues au Conseil d'administration, notamment sous Solvabilité 2 et les autres cadres réglementaires.
- Identifier et mettre en œuvre les comportements les plus efficaces dans la conduite d'un mandat et contribuer efficacement à la performance globale du Conseil d'administration.

MÉTHODE

Ce Certificat privilégie l'interactivité des échanges autour de l'expérience des participants, des études de cas concrets et des témoignages d'administrateurs.

Il permet de développer des comportements qui favorisent une meilleure contribution aux décisions du Conseil d'administration ainsi qu'une plus grande efficacité du travail d'équipe des membres d'un Conseil d'administration.

Les participants ont accès à une plateforme dédiée où une documentation spécifique est mise à disposition pour chaque module. En complément, ils peuvent aussi s'appuyer sur l'ensemble des publications de l'**IFA** et de l'**Institut des actuaires**.

PROGRAMME

6 MODULES – 12 JOURS (PRÉSENTIEL)

MODULE 1 – Le contexte de la gouvernance d’une entreprise d’assurance – 2 JOURS / 14 HEURES

- Présentation du parcours de formation et retour d’expérience d’un participant de la précédente promotion.
- Le contexte des assurances en France (présence de dirigeants de France Assureurs et de la Mutualité Française).
- Les spécificités de la réglementation du secteur (intervenants de l’ACPR).

MODULE 2 – Pratique et fonctionnement du Conseil d’administration – 2 JOURS / 14 HEURES

- Articulation de la mission et des rôles des différents organes de la gouvernance.
- Les différentes formes de gouvernance, actionariat et sociétariat.
- Fonctionnement et organisation du Conseil d’administration.
- Présentation des attentes du régulateur en matière de gouvernance d’un organisme d’assurance.
- Pouvoirs et responsabilités des administrateurs dans un organisme d’assurance.

MODULE 3 – Rôle du Conseil d’administration dans la stratégie et son contrôle, dans la transformation digitale et environnementale – 2 JOURS / 14 HEURES

- Positionnement stratégique, méthodologie d’analyse d’un marché, analyse SWOT.
- Développement durable et RSE : rôle du Conseil d’administration.
- Enjeux des risques climatiques pour la stratégie.
- Cyber-risque : enjeu de gouvernance pour une stratégie digitale et de la donnée.
- Plan d’affaires de la stratégie : création de valeur, leviers de performance, contrôle.

MODULE 4 – Capital humain et posture de l'administrateur – 2 JOURS / 14 HEURES

- La ressource humaine au cœur de la performance (gestion des talents, management, transformation).
- L'organisation et l'évaluation du Conseil d'administration et des comités nomination et rémunération.
- Adopter la bonne posture de l'administrateur.
- Participer efficacement à la prise de décision et apporter de la valeur ajoutée.
- Comment s'adapter au contexte des Conseils d'administration ?
- Comment participer à la prise de décision collective ?

MODULE 5 – Enjeux assurantiels pour le Conseil d'administration : comptes, performance économique et financière, pilotage S2 et gestion des risques – 2 JOURS / 14 HEURES

- Enjeux et principes de la comptabilité d'assurance, les différents jeux de comptes, analyses des états financiers par le Conseil d'administration.
- Les indicateurs de pilotage économique et financier.
- Pilotage Solvabilité 2 : appréhension des exigences quantitatives et qualitatives, appétence aux risques et traitement des risques.
- Rôle du Conseil d'administration pour la gestion des risques, les politiques, le reporting réglementaire.

MODULE 6 – Simulation de Conseil d'administration d'un organisme d'assurance – 2 JOURS / 14 HEURES

- Session grandeur nature de simulations de réunions du Conseil d'administration d'un organisme d'assurance et des comités en mettant en application les connaissances acquises tout au long du parcours.
- Expérimentation de la posture d'administrateur, de la collégialité des débats et de la prise de décision éclairée attendue des membres du Conseil par différents scénarios de mise en situation.

EXAMEN DE CERTIFICATION

À l'issue des 6 modules, les candidats passent un examen certifiant basé sur trois éléments :

- un **QCM de contrôle des connaissances** ;
- une **simulation de Conseil d'administration** où la posture et la contribution effective de chacun des membres est évaluée ;
- une **présentation par le candidat de son projet** de mandat ou de la mise en pratique des connaissances acquises au sein du Conseil dont il est membre.

La synthèse des résultats et évaluations de ces trois éléments est examinée par un jury constitué de professionnels et experts de la gouvernance : elle permet d'apprécier l'adéquation du candidat à l'exercice d'un mandat d'administrateur dans un organisme du secteur de l'assurance et de décider l'attribution du Certificat.

INFORMATION

TARIFS

- Tarif non adhérent (IFA et ou Institut des actuaires) : **13 000 € net.**
- Tarif adhérent (IFA et ou Institut des actuaires) : **11 000 € net.**
- Frais de dossier : **170 € net.**

CANDIDATURE, ADMISSIBILITÉ ET ADMISSION

Pour que leur dossier soit recevable, les candidats doivent retourner l'ensemble des éléments suivants :

- le **dossier de candidature complété**. Télécharger le dossier de candidature sur le site de l'IFA et de l'IRM et l'envoyer complété à l'Institut du Risk Management : formation@institut-du-risk-management.fr ;
- une **lettre de motivation** ;
- **CV + photo**.

La direction pédagogique peut organiser un entretien avec le candidat afin d'étayer le dossier de candidature et de préciser les motivations ou les expériences du candidat. Le compte-rendu de cet entretien est présenté avec le dossier de candidature au jury de sélection.

Cet entretien permet d'apprécier les perspectives d'évolution des candidats dans la fonction d'administrateur ou vers un poste d'administrateur.

La direction pédagogique, composée de représentants de l'IFA et de l'**Institut des actuaires**, établit la liste des candidats admis dans chaque promotion sur la base de l'ensemble de ces éléments.

LIEU

3 rue Chauveau Lagarde – 75008 PARIS

CONTACTS

L'IFA

Gérald Fremy

Responsable de formation

gerald.fremy@ifa-asso.com

Tél. +33 (0)7 43 16 13 23

L'INSTITUT DU RISK MANAGEMENT

Stéphanie Royer

Responsable de formation

stephanie.royer@institut-du-risk-management.fr

Tél. +33(0)1 44 51 72 80



Institut des
ACTUAIRES

L'Institut des actuaires est l'organisme de référence dont les trois grandes missions sont d'être au service de l'intérêt général, de veiller à l'excellence de l'Actuariat et d'encourager la recherche actuarielle.

L'Institut des actuaires se doit donc d'assurer l'excellence professionnelle de ses membres. L'excellence s'entretient notamment avec l'amélioration des compétences et l'enrichissement des expertises actuarielles.



Informier, partager, former et influencer pour une gouvernance au service de la compétitivité, telles sont les missions de l'IFA.

L'IFA est le réseau de référence des administrateurs en France. Il contribue à l'identification et à la diffusion des meilleures pratiques de gouvernance sous forme de publications de référence, d'évènements ou de formations spécialisées s'adressant aux administrateurs, dirigeants ou membres des directions générales, quel que soit le type d'organisation (sociétés cotées, familiales, associations, mutuelles...)

IRM | institut du risk
management BY
INSTITUT



ifa ADMINISTRATRICES
ET ADMINISTRATEURS
ENGAGÉS

Certificat Administrateur d'Organismes d'Assurance - 2027
Planning des jours de formation - Susceptible d'ajustements

JANVIER			FÉVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN			JUILLET					
VEN	1	JOUR DE L'AN	LUN	1	05	LUN	1	09	JEU	1	14	SAM	1	FÊTE DU TRAVAIL	MAR	1		JEU	1				
SAM	2		MAR	2	Module 2	MAR	2		VEN	2	Module 4	D	2		MER	2		VEN	2	Jury : passage oral			
D	3		MER	3		MER	3		SAM	3		LUN	3		JEU	3		SAM	3				
LUN	4	01	JEU	4		JEU	4		D	4		MAR	4		MAR	4		D	4				
MAR	5		VEN	5		VEN	5		LUN	5	14	MER	5		SAM	5		LUN	5	27			
MER	6		SAM	6		SAM	6		MAR	6		JEU	6	ASCENSION	D	6		MAR	6				
JEU	7		D	7		D	7		MER	7		VEN	7		VEN	7		MER	7				
VEN	8		LUN	8	06	LUN	8	Module 3	JEU	8		SAM	8	VICTOIRE 1945	MAR	8		MAR	8		JEU	8	
SAM	9		MAR	9		MAR	9		VEN	9		D	9		MER	9		MER	9				
D	10		MER	10		MER	10		SAM	10		LUN	10	Module 5	JEU	10	Module 6	JEU	10				
LUN	11	02	JEU	11		JEU	11		D	11		MAR	11		VEN	11		VEN	11				
MAR	12		VEN	12		VEN	12		LUN	12	15	MAR	12		SAM	12		LUN	12	28			
MER	13		SAM	13		SAM	13		MAR	13		JEU	13		LUN	13		MAR	13				
JEU	14	Module 1	D	14		D	14		MER	14		VEN	14		MAR	14		MER	14	FÊTE NATIONALE			
VEN	15		LUN	15	07	LUN	15	11	JEU	15		D	16		JEU	15		JEU	15				
SAM	16		MAR	16		MAR	16		VEN	16		LUN	17	L. PENTECÔTE	MAR	16		VEN	16				
D	17		MER	17		MER	17		SAM	17		MAR	18		JEU	17		SAM	17				
LUN	18	03	JEU	18		JEU	18		D	18		LUN	19		VEN	18		VEN	18				
MAR	19		VEN	19		VEN	19		LUN	19	16	MAR	20		MER	19		MAR	19				
MER	20		SAM	20		SAM	20		MAR	20		JEU	20		SAM	20		LUN	20	29			
JEU	21		D	21		D	21		MER	21		VEN	21		LUN	21		MER	21				
VEN	22		LUN	22	08	LUN	22	12	JEU	22		SAM	22		MAR	22		JEU	22				
SAM	23		MAR	23		MAR	23		MAR	23		D	23		MER	23		VEN	23				
D	24		MER	24		MER	24		SAM	24		LUN	24		JEU	24		SAM	24				
LUN	25	04	JEU	25		JEU	25		D	25		MAR	25		VEN	25		D	25				
MAR	26		VEN	26		VEN	26		LUN	26	17	MER	26		SAM	26		LUN	26	30			
MER	27		SAM	27		SAM	27		MAR	27		JEU	27		D	27	Examen final	MAR	27				
JEU	28		D	28		D	28		MER	28		VEN	28		LUN	28		MER	28				
VEN	29		LUN	29	L. DE PÂQUES	LUN	29	13	JEU	29		SAM	29		MAR	29		JEU	29				
SAM	30		MAR	30		MAR	30		VEN	30		D	30		MER	30		MAR	30				
D	31		MER	31		MER	31					LUN	31	22				JEU	31				

- JOURS FERIES FRANCAIS
- ZONE A: Académies: Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers
- ZONE B: Académies: Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg
- ZONE C: Académies: Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles